

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

**COMMUNE
DE FLOIRAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC**

Séance du 6 novembre 2017

Objet

**Démarche
participative,
budget
participatif 2017,
résultat votation**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 31 octobre 2017 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON ,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY (délibérations 1 à 23), M. IGLESIAS,
Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT,
Mme COLLIN, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO
SENGA, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, M. CARRERA,
M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT,
M. CALT, M. BELLOC, M. HADON, M. GELOS**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme C. LACUEY (délibérations 24 et 25 plus Motion) à M. PUYOBRAU
Mme MILLORIT à Mme COLLIN - Mme LARUE à M. LERAUT
Mme FEURTET à M. ROBERT - Mme VELU à M. CALT**

M. IGLESIAS a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 29 mai 2017, le Conseil a validé l'ensemble des procédures liées aux démarches participatives pour l'année 2017. Un comité paritaire chargé d'assurer la gouvernance des démarches participatives et des budgets participatifs a été créé lors du Conseil Municipal du 26 juin 2017.

A l'issue d'un appel à projet auprès de la population floiracaise, 81 dossiers ont été déposés par les habitants. Lors de sa séance du 19 septembre 2017, le Comité Paritaire en a soumis 24 au vote des Floiracais, au regard des critères inclus dans le règlement des Budgets Participatifs. La votation citoyenne s'est déroulée du 30 septembre au 30 octobre.

Le dépouillement du 30 octobre 2017, réalisé par le comité partenarial a permis de dénombrer 936 bulletins de participation, selon la répartition ci-après :

P R O J E T S				
N°	Objet	Voix	Montant	Cumulé
6	Des vélos électriques pour tous!	351	20 000 €	20 000 €
11	Une tyrolienne à la Burthe	278	25 000 €	45 000 €
16	Une bricothèque solidaire	215	10 000 €	55 000 €
14	Une aire de jeux pour les tout-petits	214	25 000 €	80 000 €
15	Des arbres fruitiers dans notre ville	202	15 000 €	95 000 €
12	Gym nature	195	15 000 €	110 000 €
10	Rendre les étangs encore plus agréables	188	15 000 €	125 000 €
1	Aménager le square de Dravemont	163	15 000 €	140 000 €
3	Des bibliothèques de rue avec salon confortable	128	15 000 €	155 000 €
23	Des remorques en libre-service pour transporter nos déchets	126	15 000 €	170 000 €
9	Des toilettes sèches en bois	108	15 000 €	185 000 €
24	Développer la pratique du vélo en ville	108	8 000 €	193 000 €
21	Une scène au centre de loisirs de la Burthe	101	15 000 €	208 000 €
2	Des arceaux à vélos	94	8 000 €	216 000 €
13	Rénover le petit kiosque de la Burthe	92	15 000 €	231 000 €
8	L'ilôt-chien	86	25 000 €	256 000 €
22	Un brumisateur place Burlada	82	10 000 €	266 000 €
17	Recycler les mégôts	77	8 000 €	274 000 €
18	Des poubelles colorées pour un tri facilité	77	8 000 €	282 000 €
4	Education routière	74	5 000 €	287 000 €
7	L'autostop floiracais	74	5 000 €	292 000 €
20	Un radar pédagogique mobile	71	8 000 €	300 000 €
19	Une armoire à vêtements publique	61	15 000 €	315 000 €
5	Améliorer le stationnement cours Gambetta	46	4 000 €	319 000 €

Les cinq projets plébiscités entrant dans l'enveloppe des 100 000€ d'investissement (comme préalablement défini) ont été validés par le Comité Paritaire et présentés selon le classement suivant :

N°	OBJET DU PROJET	MONTANT
6	Des vélos électriques pour tous!	20 000 €
11	Une tyrolienne à la Burthe	25 000 €
16	Une bricothèque solidaire	10 000 €
14	Une aire de jeux pour les tout-petits	25 000 €
15	Des arbres fruitiers dans notre ville	15 000 €

En conséquence et conformément au règlement des Budgets Participatifs, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les projets retenus.

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PREND ACTE des projets retenus pour l'année 2017.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2017.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 7 novembre 2017

Le Maire,



Jean-Jacques PUYOBRAU

